

Choisissez votre épreuve

Case à cocher

Marches et parcours enfants

☐ **Tout public - Gratuit et sans inscription pour les - 12 ans**
Marche de l'Europe 5km avec ou sans bâtons - 8€

☐ **10 à 13 ans (né de 2012 à 2015)**
Parcours enfants - 3€
3,5km pour les 10-11 ans (né en 2012 et 2013)
2,3km pour les 12-13 ans (né en 2014 et 2015)

Courses à pied

Présentation obligatoire d'une licence FFA ou d'un Parcours prévention santé

☐ **A partir de 14 ans - né en 2011 et avant**
5km Ancel- 10€ ☐ **5km handirun et joëlette - 10€**

☐ **A partir de 16 ans - né en 2009 et avant**
10km Crédit Mutuel - 14€
→ **SAS de départ :** ☐ -40min ☐ -45min ☐ -50min ☐ -55min ☐ -1h ☐ -1h05 ☐ +1h05

☐ **10km handirun et joëlette - 14€**

☐ **A partir de 18 ans - né en 2007 et avant**
Semi marathon DNA - 24€
→ **SAS de départ :** ☐ -1h30 ☐ -1h40 ☐ -1h50 ☐ -2h ☐ +2h

☐ **A partir de 20 ans - né en 2005 et avant**
Challenge 31.1 (semi + 10km) - 37€

OPTION T-shirt des courses 2025 - 10€

→ ☐ S ☐ M ☐ L ☐ XL ☐ XXL
Homme uniquement

Modèles homme et femme disponibles.

T-shirt à récupérer auprès de votre responsable de groupe.

Précommande possible jusqu'au vendredi 18 à 12h00 avril uniquement.

Informations obligatoires (uniquement en majuscule)

Nom : _____

Prénom : _____

Sexe : ☐ F ☐ M Date de naissance : ____ / ____ / ____

Code postal : _____ Pays : _____

Ville : _____

Mail : _____

Téléphone : _____

Personnalisation du dossard : _____

15 caractères max. Prise en compte jusqu'au vendredi 18 avril à 12h00.

Pour le handirun et les joëlettes sur le 5km et le 10km :

- ☐ Fauteuil roulant
☐ Mal marchant, non-voyant, sourd, malentendant
☐ Passager de la joëlette
☐ Accompagnateur, guide (non chronométré)

Pour les licenciés FFA :

Numéro de licence : _____

Club : _____

Pour les non-licenciés , numéro de PPS :

Obligatoire pour tous : Je dégage les organisateurs de toute responsabilité en cas d'accident. J'ai pris connaissance du règlement des Courses de Strasbourg Eurométropole 2025 (disponible sur notre site www.coursesdestrasbourg.eu).

Pour les mineurs : signature du représentant légal qui autorise le mineur (à la date de la manifestation) à participer aux Courses de Strasbourg Eurométropole 2025.

Nom du représentant :

Contact du représentant :

Date : _____

Signature : _____

Licence FFA de la saison en cours ou **Parcours prévention santé** disponible sur le site dans la FFA.

Pour les mineurs : possibilité d'attestation sur l'honneur d'avoir remplis le questionnaire de santé du sportif mineur selon l'arrêté et le Décret n°2021-564 du 7 mai 2021

**DÉPÔT DU BULLETIN
UNIQUEMENT
AUPRÈS DE VOTRE
RESPONSABLE DE GROUPE**

Tout coureur participant aux Courses de Strasbourg Eurométropole autorise expressément les organisateurs ainsi que leur ayant droits tels que partenaires et médias à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de sa participation à l'évènement, sur tous les supports, y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements et les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

RGPD : des informations personnelles seront récupérées afin de permettre la participation du coureur. Elles ne serviront pour aucun autre usage. Uniquement les adresses mails serviront aux newsletters. Plus d'informations sur www.coursesdestrasbourg.eu